

Tournoi Cantonal de Printemps 2021 - Ecoliers(ères) C & D

- Date : samedi 29 mai 2021
- Lieu : Salle Omnisports du Collège Arnold Reymond
chemin du Fau-blanc 15, 1009 Pully.
- Horaires : début du tournoi à 9h00. Les heures de pesées précises seront communiquées ultérieurement.
- Catégories : Ecoliers(ères) C ou U11, 2011-2012
-22kg, -24kg, -26kg, -28kg, -30kg, -33kg, -36kg, -40kg, -45kg, +45kg
Ecoliers(ères) D ou U9, 2013
-22kg, -24kg, -26kg, -28kg, -30kg, -33kg, -36kg, -40kg, -45kg, +45kg
dans la mesure du possible, garçons et filles seront séparés
- Système de compétition : poules de 5 combattants (exceptionnellement 3, 4 ou 6)
- Durée des combats : 1 minute 30
- Arbitrage : par les entraîneurs des clubs (nom des personnes à mentionner lors de l'inscription)
- Récompense : 1 médaille à chaque participant
- Délai d'inscriptions : **15 mai 2021, à respecter strictement.**
Formulaires à télécharger sur le site www.judo-vaud.ch et à retourner à l'adresse suivante : competition@judo-vaud.ch.
Aucune inscription sur place
- Assurance : à la charge des participants
- Finance de participation : CHF 10.- par participant, à payer simultanément à l'inscription sur le compte
IBAN : CH23 0900 0000 1800 1621 2
- Passeport/licence FSJ : tous les participants doivent être en possession d'un passeport et d'une licence 2021 de la FSJ. En cas d'oubli, une facturation supplémentaire pourra être demandée.

PROTOCOLE SANITAIRE

- Les accompagnateurs (parents, familles) ne sont pas admis dans la salle des combats
- Seuls le personnel d'organisation, les entraîneurs des clubs et les arbitres sont autorisés à entrer dans la salle.
- Les enfants qui combattent sont pris en charge par les organisateurs de la manifestation, dès leur entrée dans la salle et jusqu'à la fin de la compétition. Ils sont remis aux accompagnateurs présents à la sortie du bâtiment.
- Lors de l'inscription, chaque enfant est inscrit avec un poids précis (pas de surclassement ni d'approximation). Les organisateurs se réservent le droit de ne pas faire concourir des enfants avec un écart de poids (inscription / réel) trop important.
- Lors de l'inscription, **pour chaque enfant est mentionné le numéro de téléphone d'une personne de contact** (soit une personne de l'encadrement du club, soit un accompagnant adulte présent lors de la compétition qui pourra être contacté si besoin pendant ou à la fin de la compétition pour prendre en charge l'enfant).
- L'accès aux vestiaires n'est pas possible. Les combattants viennent directement en judogis.
- Le port du masque est obligatoire dans les zones publiques pour toutes les personnes à partir de 12 ans.
- Toute personne présentant des symptômes de maladie sera interdite d'accès selon les règles de l'OFSP.
- Les enfants doivent avoir des chaussettes aux pieds qu'ils garderont pour la pesée.
- La remise des médailles se fera directement sur les tatamis après chaque groupe.

CES MESURES PEUVENT ETRE ADAPTEES EN FONCTION DES DIRECTIVES CANTONALES ET FEDERALES.